

6 FÉVRIER 2014



TOUTES LES RAISONS DE REVENDIQUER

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées. La peur de perdre son emploi et l'angoisse de l'endettement figurent en tête des préoccupations des salariés en cette fin d'année 2013...

Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du Smic, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la croissance par la consommation des ménages.

ET C'EST POSSIBLE !

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le Smic et le point d'indice dans les fonctions publiques. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.

En ouvrant le débat sur le « coût du capital » pour répartir autrement la richesse produite, la CGT veut rétablir la vérité. Elle

veut démontrer que ce qui coûte ce n'est pas le travail, c'est le capital. Aujourd'hui, en moyenne un salarié du privé travaille 45 jours par an pour payer leurs dividendes aux actionnaires.

La campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité d'accaparer les richesses produites par notre travail.

Pour changer de logique de développement, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit se rassembler, s'unir et agir...

C'est pourquoi la CGT propose, le plus unitairement possible, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 6 février 2014, sur les lieux de travail, les territoires et les professions et, partout en France. Manifesterons ensemble !

Pour être plus forts, se défendre, agir pour faire progresser nos droits, prenez toute votre place dans la CGT en vous syndiquant.

